

Chapitre 6

QCM

1. C.

2. B.

3. B.

4. A.

5. C.

6. A., C. ET D.

7. B. ET D.

8. A. ET C.

9. C. ET D.

10. A., B. ET D.

11. B. À la différence d'un logiciel, qui est un programme informatique spécifique, donc propre à une organisation, un progiciel est un outil standard, dont l'objectif est de s'adapter au plus grand nombre. Seul le paramétrage permet, dans une certaine limite seulement, de l'adapter à l'organisation.

12. B. Une suite logicielle n'est pas un PGI, dans la mesure où il s'agit d'un ensemble d'outils informatiques et non d'un seul outil.

13. A. ET C. Les progiciels de *Custom Relationship Management* (CRM) permettent de fidéliser les clients, alors que les progiciels de *Suppliers Relationship Management* (SRM) permettent de fidéliser les fournisseurs. Les progiciels KRM et TRM n'existent pas, ce sont des intrus.

14. A. Les PGI peuvent avoir une version multisite, multilingue et multidevise.

15. B. Seuls les progiciels dont le code est « ouvert » peuvent faire l'objet d'une programmation complémentaire par des informaticiens.

Exercices

1. Paramétrage de la stratégie commerciale dans un PGI chez BatiBrico

1. Indiquer le module du PGI dans lequel doit être effectué ce paramétrage.

Il doit être effectué dans le module *Ventes*, qui gère les commandes.

2. Justifier les paramètres à renseigner dans le progiciel de manière à ce que les réductions soient appliquées.

Il faut préciser les tranches d'achat (bornes inférieure et supérieure pour chaque tranche), ainsi que les pourcentages par tranche.

3. Indiquer l'élément à modifier sur cet écran de paramétrage.

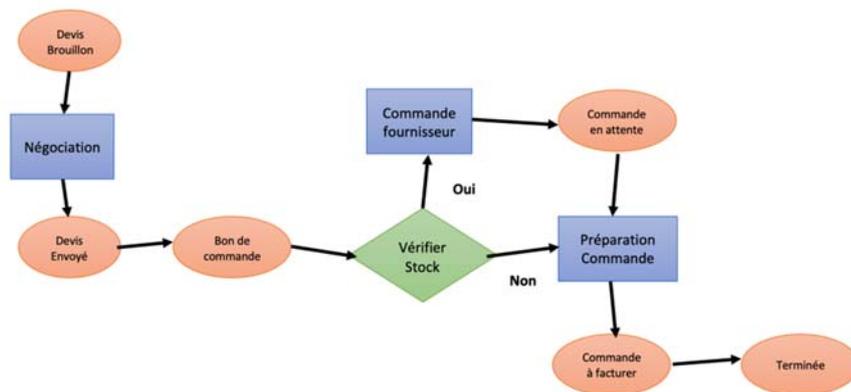
Il faut modifier le taux de vente par défaut, actuellement à 20 %, et le remplacer par 10 %.

2. Schématisation de workflow chez CuisinePlus

1. À partir de l'observation de cette schématisation, dire si cette schématisation reflète correctement la procédure de vente en vigueur chez CuisinePlus et proposer, le cas échéant, une correction.

Cette schématisation ne reflète pas correctement la procédure en vigueur. En effet, il manque « Commande en attente », ainsi que l'opération « Négociation ». La correction donne la seconde schématisation suivante :

Figure 1



2. Justifier si le workflow du PGI nécessite d'être paramétré.

Oui, il nécessite d'être paramétré afin que l'étape « Commande à facturer » apparaisse. Par ailleurs, suite à la correction de la question précédente, on pourra aussi paramétrer le PGI afin que « Commande en attente » soit visible également.

CORRIGÉ

3. Gestion des profils utilisateurs chez BatiBrico

1. Déterminer le ou les profils permettant de consulter et de modifier les données contenues dans le serveur SQL.

Il s'agit de Profil_comptable_1 et de Profil_comptable_2.

2. Compléter le tableau ci-après avec le profil à attribuer à chaque type d'employé selon les opérations, décrites ci-après, qu'il réalise sur le système d'information.

Employé qui...	Profil
...interagit avec le serveur SQL	Profil_comptable_1
...interagit avec le serveur de fichiers	Profil_RH_1
...doit pouvoir consulter et ajouter des données sur les serveurs de fichiers et SQL	Profil_comptable_1
...doit pouvoir supprimer des fichiers sur le serveur de fichiers	Profil_RH_1
...ne doit pas pouvoir accéder au serveur SQL	Profil_RH_2

3. Déterminer, parmi les profils existants, celui à accorder au consultant externe et celui à accorder à son adjoint.

Pour le consultant, le profil à accorder est Profil_comptable_1. Pour son adjoint, le profil adapté est Profil_comptable_2.

4. Expliquer le risque encouru en cas d'attribution à un utilisateur d'un profil non adapté.

Le risque peut être soit l'excès de droits (profil autorisant plus d'actions sur le SI que nécessaire), soit, à l'inverse, un manque de droits, empêchant ainsi la réalisation de certaines actions. Par exemple, pour le Profil_comptable_1, le droit d'ajout dans le serveur de fichier est inutile et, pour le Profil_comptable_2, le droit de modification sur le serveur SQL est inutile.

5. Dire si l'un des profils existants convient et, si ce n'est pas le cas, proposer un profil permettant de couvrir ce besoin de gestion.

Aucun profil existant ne convient. Il faut ainsi créer un nouveau profil n'autorisant que la consultation sur ces deux serveurs.

Profil	Serveur SQL	Serveur de fichiers
Profil_Stagiaire	Consultation	Consultation